



PROGRAMME DE FORMATION

Lutte contre la fraude en assurance

Les objectifs de la formation sont:

- Comprendre ce qu'est la notion de fraude.
- Comprendre les risques liés à la fraude pour l'assuré, pour l'intermédiaire et pour l'assureur.
- Connaître les bons réflexes pour détecter et lutter contre la fraude à l'assurance.
- Découvrir les nouveaux outils de lutte contre la fraude.
- Connaître les fondamentaux de la loi Sapin II en matière de lutte anti-corruption et envisager la fraude comme un risque pour une entreprise, pour les assureurs et pour la mutualité.

Publics visé : Salarié en poste , Souscripteurs en assurance,courtiers,mandataires

Pré-requis : Aucun

Moyens Pédagogiques:

Moyens pédagogiques : En cas de question pédagogique le formateur répondra immédiatement au besoin du stagiaire

- Ressources pédagogiques fournies au stagiaire en entrée de formation
- Partage d'expérience et échange avec les participants
- QCM en entrée et sortie de formation
- Apports théoriques interactifs

Moyens techniques : Ordinateur, Cours

Référent pédagogique et technique : MARECHAL DEMARS Anne

contact@marechalrecrutementformation.com

06 85 07 73 01

Délai de réponse: sous 48 heures

Horaires: Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 19h00

Evaluation:

Suivi de l'exécution : Le candidat sera évalué par un QCM puis une Attestation d'assiduité sera signées

Sanction : Une Attestation de formation lui sera délivrée

Évaluations qui jalonnent ou concluent l'action de formation : Quiz

Formateur:

Professionnelle reconnue du secteur de l'assurance, Anne MARÉCHAL DEMARS est formatrice et consultante depuis plus de dix ans. Titulaire d'une licence professionnelle Assurance, Banque, Finance (IFPASS), elle intervient sur des thématiques liées à la conformité, la relation client, la gestion des risques , la lutte contre la fraude et la protection des données (RGPD). Passionnée par la transmission, elle met son expertise terrain et son expérience pédagogique au service de formations concrètes et opérationnelles.

Durée et modalités de déroulement:

Durée totale de la formation : 3 heures

Rythme : en continue

Modalité de déroulement : Présentiel

Délai d'accès: Sous 7 jours

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour tout besoin d'adaptation spécifique (rythme, supports, aménagement des modalités pédagogiques), merci de contacter notre référent handicap (OHAYON Gabriel) à l'adresse suivante: handicap@groupe-academy.com

L'ACADEMY

37 Rue Collange 92300 Levallois Perret

Siret : 918 560 970 00025 – Naf : 8559A

SASU au capital de 1000 €

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 11922668292 auprès du préfet de la région Ile de France

Détail du programme de formation:

Module 1 : Introduction à la lutte contre la fraude.

- Introduction à la lutte contre la fraude et anticorruption.
- Définitions.

Module 2 : Comprendre les risques et enjeux liés à la fraude.

- Pour l'Assuré.
- Pour l'Assureur.
- Pour l'Intermédiaire.

Module 3 : Connaître les bases de la loi Sapin II et envisager la corruption comme une forme de fraude à l'assurance.

- Les 8 piliers de la loi Sapin II
- Les enjeux de la loi Sapin II

Module 4 : Les techniques de lutte contre la fraude et les bons réflexes à adopter.

- Les techniques et organisations traditionnelles de lutte contre la fraude.
- Les nouveaux moyens de lutte contre la fraude.
- Les bons réflexes à adopter

Module 5 : Evaluation :Evaluation pédagogique